



Participation citoyenne

Une réunion publique d'information
le mardi 13 novembre



P. 18

Festival des bières



Rétro
en photos

P. 8-9



Avesnes-sur-Helpe

Site : <http://avesnes-sur-helpe.fr>

Mail : info@avesnes-sur-helpe.fr



Après l'inauguration du champ de foire,
réception au Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville

P. 6-7

Marché de Noël

P. 23



Du 23 au 25 novembre 2018

Sommaire

Un repas toujours
très attendu par les séniors 11



Une très belle «victoire»
pour l'exposition
de la Société Archéologique
et Historique



Commémoration du
Centenaire de la Paix
Concert
«Devoir de Mémoire»





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2018

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

Département : 59 NORD

Commune : 036 AVESNES-SUR-HELPE

TF 2018	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2017	24,67 %	0,331 %	4,42 %	21,45 %	0,506 %	15,13 %		
Taux 2018	24,67 %	0,325 %	4,42 %	19,29 %	0,509 %	15,13 %	0,353 %	
Adresse								
Base Ⓞ	1415	1415	1415	1415	1415	1415	1415	
Cotisation	349	5	63	273	7	214	5	916
Cotisation lissée Ⓞ								



Editorial



Septembre, c'était le mois de la **reprise de la scolarité pour les jeunes avesnois**. Une rentrée qui s'est effectuée dans d'excellentes conditions, grâce à une réorganisation optimale des personnels communaux intervenant dans les écoles et les restaurants scolaires. La suppression progressive jusqu'en début avril des contrats aidés n'est plus qu'un souvenir !

Septembre, c'était également le mois de la **reprise des travaux centre-ville**. Le remplacement de tous les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales (en plomb jusqu'alors) constitue un chantier de grande ampleur. Les travaux à réaliser sont souvent difficiles de par les contraintes techniques. Aussi, je tiens à remercier les responsables de chez Noréade pour leur parfaite collaboration avec mes services et les élus, ainsi que pour l'énergie qu'ils déploient afin de rendre le chantier le moins gênant possible pour la vie quotidienne des avesnois.

Travaux toujours, entamés depuis trois semaines, par l'entreprise Sofratel, pour **l'installation de la vidéo protection** par fibre optique. Le système devrait être totalement opérationnel pour la fin de l'année.

Des travaux par l'entreprise Enedis seront à réaliser prochainement, mais nous sommes actuellement toujours en négociation avec ses représentants pour réduire le plus possible les nuisances dans la ville.

A côté de ces « gros » chantiers, la Municipalité a choisi d'investir dans :

- **la mise en sécurité de la salle des fêtes** pour une réponse optimale aux normes actuelles,
- **la réfection totale des six chéneaux des salles du Bastion** afin de résoudre les problèmes de fuites,
- **l'éclairage de six passages pour piétons**, dangereux dans l'obscurité, sur la RN2 entre le lycée et la gare.

L'ensemble de ces travaux seront réalisés avant la fin de l'année pour un **montant total de près de 90 000 €**.

Si aujourd'hui ces investissements sont réalisables sur fonds communaux, c'est bien parce que **les efforts consentis depuis mi-2015 portent leurs fruits** réellement depuis maintenant plusieurs mois.

Des **économies drastiques** et une **rationalisation des dépenses de fonctionnement** réalisées par l'ensemble de mes services, conformes **aux choix de la majorité municipale**, ont permis d'arriver à une situation financière tout à fait **saine**. Aujourd'hui, la maîtrise des dépenses de fonctionnement courant nous autorise à dégager les crédits budgétaires nécessaires à l'investissement...et ceci **sans augmenter les taux d'imposition** ... contrairement aux 13 000 communes qui ont eu recours à l'accroissement de leurs taux cette année...

Marie-Annick DEZITTER

*Maire d'Avesnes-sur-Helpe
Vice-Présidente du Conseil Départemental du Nord*

ZOOM sur les Seniors / CSC

Le CSC «Le Nouvel Air» poursuit son action autour des seniors en consolidant ses activités permanentes, en proposant de nouvelles actions, informations ou services afin de présenter une intervention de plus en plus innovante et diversifiée.

Le Centre Socio-Culturel



Un lieu pour **TOUS**



Les activités permanentes

Le lundi
de 9h30 à 11h00 :
• Atelier numérique

Le mardi
de 10h15 à 11h15 :
• Atelier
sophro-relaxation

Le mercredi
de 9h15 à 10h15 :
• Gym douce

Le mercredi
de 17h30 à 18h30 :
• Sophrologie

Pour compléter son panel d'activités, le CSC développe régulièrement d'autres formes d'ateliers ponctuels en lien avec des partenaires locaux tel que :

Les lundis 5, 12, 19, et 26 Novembre 2018 :
Ateliers « Bien Chez soi »



rendez-vous à 14h au Centre socio-culturel, inscription au **03.27.61.25.17**



Dans la continuité de la journée- rencontre « A la recherche d'une deuxième jeunesse » organisée au CSC en 2017 et, pour apporter une réponse concrète aux besoins évoqués, un projet partenarial qui se veut inscrit dans une démarche participative sur la création d'un guide des seniors a débuté.

**Vous souhaitez nous rejoindre ?
Contactez le 03.27.61.25.17.**

La volonté de la municipalité est que chaque senior trouve sa place dans les actions qu'elles soient permanentes ou ponctuelles afin d'éviter l'isolement, parce que l'âge n'est pas une barrière mais une richesse à partager !

ZOOM sur les Seniors / CSC

VOUS AVEZ PLUS DE 60 ANS, VOUS ÊTES RETRAITÉS
NOUS AGISSONS POUR TOUJOURS MIEUX

ADAPTER VOTRE LOGEMENT

ATELIERS GRATUITS « BIEN CHEZ SOI »
Améliorer le quotidien des personnes retraitées au domicile

AU CSC «LE NOUVEL AIR»
26 BIS RUE DES PRÈS À AVESNES-SUR-HELPE



- ATELIER N°1**
LUNDI 5 NOVEMBRE 2018 - 14h à 16h
• Présentation des ateliers
• Un logement pratique et confortable (astuces et conseils) par une ergothérapeute
- ATELIER N°2**
LUNDI 12 NOVEMBRE - 14h à 16h
Etre bien chez soi (bons gestes et postures au quotidien) par une ergothérapeute
- ATELIER N°3**
LUNDI 19 NOVEMBRE - 14h à 16h
• Facilitez-vous la vie (le secret des accessoires innovants)
• L'aménagement du logement et les financements existants
- ATELIER N°4**
LUNDI 26 NOVEMBRE - 14h à 16h
Un habitat durable (logement sain, sécuritaire, économe) astuces et conseils



INSCRIVEZ-VOUS :
EN CONTACTANT LE CLIC DE L'AVESNOIS
03 27 57 54 33
(Places limitées à 15 personnes)

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
SAMBRÉ-AVESNOIS
03 27 69 70 13

C.L.I.C.

Le Nouvel Air
P.N.S.

Nord
le département

Carsat
Retraite & Santé
Nord-Picardie

Café Parent'aise

JEUDI
22 NOVEMBRE
16H30-18H

GRATUIT

Fratrerie: à chacun sa place!

Temps d'échanges animé par
J- Marie Hoton, psychothérapeute

Echanger, discuter,
découvrir!

Accueil ludique
pour
les enfants!

Le Nouvel Air
P.N.S.

Centre Socio-culturel Le Nouvel'air
Espace famille
26 bis rue des près 59440 Avesnes sur Helpe



Une remise à niveau ?

Vous avez plus de 60 ans et une
remise à niveau sécurité rou-
tière vous intéresse ?

Contactez-nous
au 03.27.61.25.17.

La Grande Ducasse

Le rendez-vous annuel de début août, sous le soleil et la chaleur



LA DUCASSE

c'est l'arrivée des forains dès le 20 juillet

c'est le montage des métiers forains à partir du 31 juillet

c'est le passage de la Commission de Sécurité (SDIS, Police Municipale, services techniques de la commune, représentants des forains, élus) le vendredi 3 août pour la vérification des installations ; c'est également le contrôle du libre accès des services des sapeurs-pompiers en cas de problèmes...



LA DUCASSE

C'est une inauguration par Marie-Annick DEZITTER, Maire d'Avesnes, en présence d'Alexander GRIMAUD, Sous-Préfet de l'arrondissement d'Avesnes, d'Alain POYART, Président de la 3CA, de Sébastien BAROCHE, Maire d'Avesnelles, et de nombreux élus du territoire.

Et comme chaque année, la Reine des Forains rehausse la fête par son sourire et sa beauté !



LA DUCASSE

C'est une ouverture des festivités par un passage devant l'ensemble des attractions ; le défilé démarre sous l'égide du géant de la ville Wédric le Barbu, guidé par des agents des services techniques ; il est mené « tambours battant » par l'Orchestre d'Harmonie d'Avesnes, qui s'arrête au profit de quelques ubades de-ci de-là sur le champ de foire...



LA DUCASSE

C'est l'arrivée en musique du groupe des Gilles, qui jettent leurs oranges au public avant de se lancer dans leurs pas de danse traditionnels...



→ **Rétro**

La Grande Ducasse



LA DUCASSE

C'est, au salon d'honneur de l'Hôtel de Ville, l'occasion pour les personnalités de prononcer quelques discours en présence des représentants des forains.



LA DUCASSE

C'est surtout toute une variété de manèges, de boutiques, pour s'amuser, se retrouver pour passer de bons moments, quel que soit l'âge !



LA DUCASSE



C'est, le dernier jour avant le feu d'artifice du soir, l'amusement, toujours égal, des spectateurs des fameux jeux traditionnels ; ici, le jeu de lance mouillée ...que de rires quand le concurrent reçoit le seu d'eau !!!!!



3^{ème} édition des bières franco-belge

Retour
en images



l'endroit où il **fallait** être !

Le succès de l'an dernier n'a pas été démenti cette année ; pas moins de 2 milliers de visiteurs pour cette 2^{ème} édition !

Tout était au rendez-vous : d'excellents crus de bière, des prestations culinaires de qualité, des groupes musicaux et surtout des participants très accueillants.

Bilan : une ambiance extraordinaire, un public ravi et demandeur... de quoi réitérer une nouvelle édition en 2019 !



L'ATELIER DE ZYTHOLOGIE

Avec notre partenaire presse L'Observateur, un atelier de zythologie a accueilli une cinquantaine de connaisseurs le vendredi 31 août en soirée.



Il était animé par Jean-Louis DITS, maître brasseur de PIPAIX (Belgique) et zythologue, et par Jérôme HENNEBELLE, biérosophe (alliance bière et mets).



INAUGURATION OFFICIELLE



en présence de Alain POYART, Président de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois et d'Alexander GRIMAUD, Sous-Préfet d'Avesnes-sur-Helpe

LE VERRE «GALOPIN»

à l'effigie de la commune en vente à l'entrée du festival



Retour en images

Bière édition des bières franco-belge

LES BENEVOLES

de notre Centre Socioculturel proposaient café, gaufres et autres douceurs avec le sourire !



Et la joie de « trinquer ensemble » !



AMBIANCE ASSUREE !



LES VISITEURS



TIRAGES AU SORT



Toutes les deux heures, un tirage de tombola faisait des heureux !



A 20h samedi soir, l'heureux gagnant de la tombola « gagnez votre âge en poids de bouteilles de bière » Eric FRANCART de l'Observateur a ajouté à ce lot un abonnement gratuit de 5 semaines au journal

CHANSONS

Les dégustations et la choucroute du samedi soir en chansons.

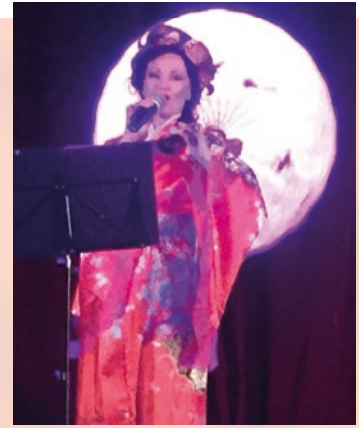


Et pour le dimanche après-midi et la clôture du festival ...toujours des chansons !

ont pu apprécier à leur guise les « bons breuvages » qui leur étaient présentés. Notre partenaire « Les Boucheries du Bocage » avaient concocté d'excellentes préparations pour les petites et les grosses faims...

Rétro

dans le cadre de la
Commémoration
du **Centenaire** de la
PAIX



Le 29 septembre, la Municipalité offrait un spectacle de qualité, varié, alliant légèreté et gravité !

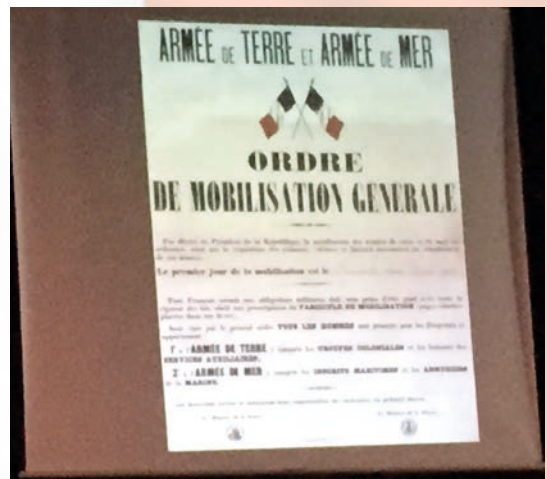
Les femmes pendant la guerre 14-18

«*La belle époque*» en chants et chorégraphies



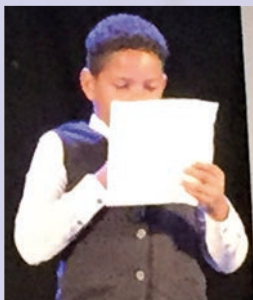
L'entrée en guerre

et la guerre résumée sur écran



Lecture de lettres des poilus

par les enfants du Cours Moyen de l'école élémentaire de Verdun



1914/1918

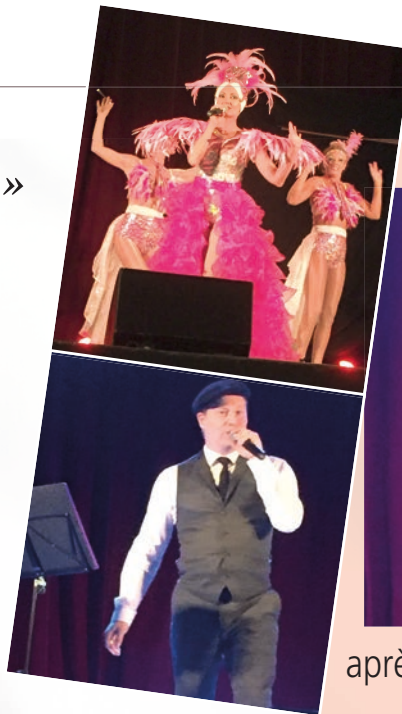
Une prestation destinée à tous les âges, enfants, jeunes et adultes... *mais le public n'était pas au rendez-vous...*

Rétro

«La Marseillaise» chantée en chœur



«Les années folles» Le retour de la joie



après la guerre !

Retour en images

Repas festif pour les seniors !

➤ Plus de 300 seniors étaient invités !

Le 2 octobre dernier, plus de 300 seniors étaient invités, comme chaque année, par la commune, à venir partager un repas convivial, orchestré par l'entreprise Lalaut, sous la baguette de sa nouvelle propriétaire, Nadine POLVENT.

De la musique, il y en avait également Le groupe composé de musiciens et de danseuses a fait danser une grande partie du public ; l'autre partie était tout aussi enchantée de pouvoir écouter, voire fredonner, quelques airs connus...

Pour rappel : la municipalité invite gratuitement à ce repas toutes les personnes de plus de 60 ans résidant sur la commune. Le repas devient une prestation payante pour toute autre personne.



Le repas annuel des seniors, instauré depuis 1998 sous la même forme, s'inscrit dans une politique large de la ville en faveur de ses aînés.

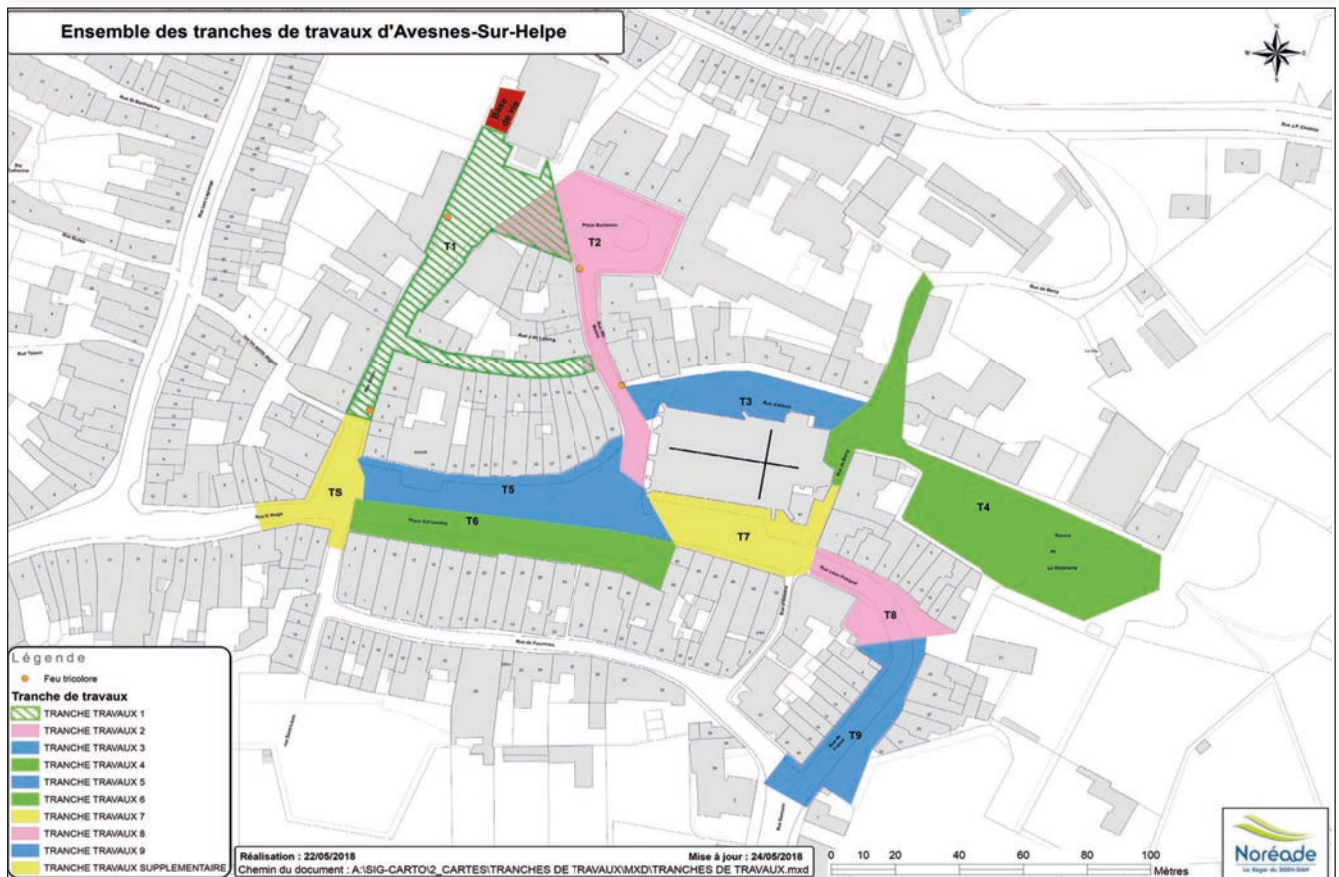
- Le Centre Socioculturel municipal a initié, et fortement développé, de nombreuses actions en faveur des seniors : atelier numérique, sophrologie, gym douce, projections-débats, remise à niveau sécurité routière, etc. *(lire avec profit les pages 4 et 5 de ce bulletin municipal)*

- Une navette est à leur disposition gratuitement pour ceux qui souhaitent se rendre au marché du vendredi *(renseignements à l'accueil de la mairie ou au 03 27 56 57 58)*

Et très bientôt, une solution sera apportée pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer pour se rendre sur une tombe un peu éloignée des entrées du cimetière.

**PAR SES DIFFÉRENTES ACTIONS,
LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE QUE SES SENIORS NE SOUFFRENT PAS D'ISOLEMENT !**

Des travaux techniquement difficiles se poursuivent



Les travaux de NOREADE précèdent ceux qui seront effectués courant 2019 pour l'amélioration du cadre de vie du centre-ville. C'est pour cette raison que NOREADE ne repositionne pas les pavés enlevés mais les remplace par du macadam « temporaire ». Les pavés sont soigneusement retirés et stockés pour une éventuelle utilisation future.

Pour visualiser le plan et se tenir au courant des dernières mises à jour, vous pouvez consulter le site de la ville, rubrique actualités.

Les travaux ont été ralentis par des difficultés techniques notamment liées à la surabondance de réseaux sur certaines portions de voirie et la reprise imprévue de réseaux d'eau pluviale.

A ce jour, le planning des tranches de travaux est le suivant :

Travaux STPA

Tranche 1 :
depuis le 18 juin,
partiellement achevée
Tranche 2 :
du 23 juillet au 21 octobre
Tranche 3 : en cours
Tranche 4 : en cours

Travaux LORBAN

Tranche supplémentaire :
Du 10 au 13 septembre -achevée
Tranche 5 : achevée
Tranche 6 :
partiellement achevée
Tranche 7 : en cours
Tranche 8 et 9 : 2019



Vidéoprotection

Le système de vidéoprotection sera opérationnel fin novembre. Les essais sont prévus pour fin octobre.

Fermeture temporaire de la déchetterie d'Avesnelles



Dans le cadre des travaux de mises aux normes, la déchetterie sera fermée du lundi 26 novembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019.

A cette période, vous pourrez accéder à la déchetterie de Solre-le-Château

teau qui sera exceptionnellement ouverte aux horaires suivants :

- Lundi de 12h00 à 17h45
- Mardi de 13h00 à 17h45
- Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h45
- Jeudi de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h45

- Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h45
- Samedi de 8h00 à 17h45
- Dimanche de 9h00 à 11h45

Les pneus seront interdits pendant cette période en déchetterie.

Renseignements : 03 27 56 11 87

Fibre optique

➤ Déploiement de la fibre optique

Aujourd'hui, on estime à 8 le nombre d'objets connectés par foyer en France (Téléphones portables, tablettes, ordinateurs, enceintes, montres, ...)

Pourquoi la fibre

Les entreprises, pour faire face à la concurrence notamment, sont également amenées à développer leurs usages numériques.

Enfin, le secteur public (administrations, hôpitaux, écoles, etc.) est également en pleine mutation numérique.

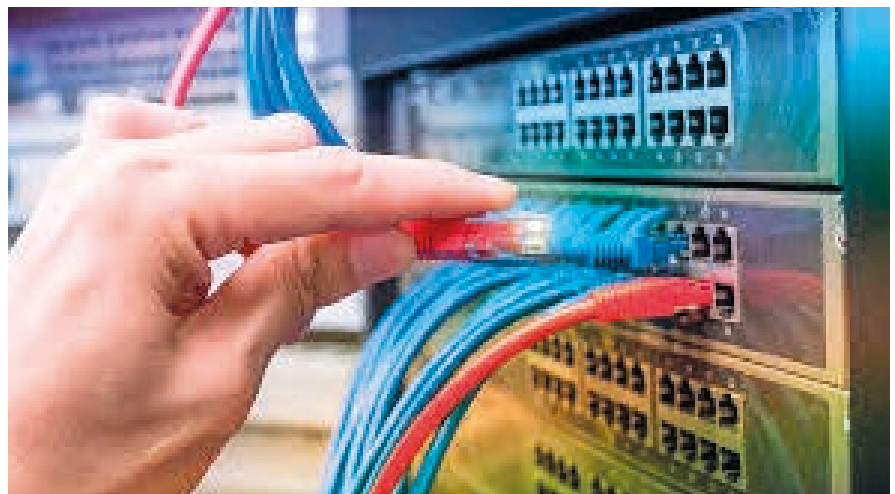
C'est le Syndicat mixte « La Fibre Numérique5962 » qui assure la maîtrise d'ouvrage du déploiement de la fibre optique à l'échelle de l'ancienne « région Nord Pas-de-Calais ». Ce syndicat est composé :

- du Conseil régional Hauts- de-France
- du Conseil départemental du Nord
- du Conseil départemental du Pas-de-Calais
- des Intercommunalités du Nord et du Pas de Calais

Le Syndicat a établi un schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN), dont l'objectif est d'amener la fibre optique à tous les habitants des deux départements.

Pour ce faire, une délégation de service public a été conclue avec l'entreprise Axione (filiale du groupe Bouygues). C'est cette entreprise qui est chargée des travaux de déploiement de la fibre. 100% du territoire des deux départements (Nord et Pas-de-Calais) seront reliés à la fibre optique au plus tard le 31 décembre 2021.

La Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois aura même un an d'avance, puisque les habitants et entreprises du territoire seront tous raccordés à la fibre optique au plus tard le 31 décembre 2020. Les travaux s'étalent donc sur les années 2018, 2019 et 2020.



Combien ça coûte ?

Le coût de ce déploiement sur le territoire de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois représentera environ 22 millions d'euros. Le secteur privé prend à sa charge 17,3 millions.

- L'Etat participe à hauteur de 1,2 millions d'euros.
- La Région à hauteur de 1,3 millions d'euros
- Les deux départements mettent chacun 660.000 euros.

Enfin la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois participera également à hauteur d'environ 700.000 euros. C'est donc la 3CA qui prend à charge 100% du reste à charge pour le territoire du Cœur de l'Avesnois. Aucune participation financière ne sera demandée aux communes de la 3CA.

Comment raccorder son local à la prise ?

Au plus tard le 31 décembre 2020, tous les habitants et toutes les entreprises de la 3CA pourront utiliser la fibre.

Le raccordement se fera sur simple demande auprès d'un fournisseur d'accès

internet (FAI) de son choix. Ce FAI permettra aux habitants et aux entreprises :

- D'avoir un abonnement au très haut débit
- De contacter un installateur accrédité pour convenir avec lui d'un rendez-vous pour le branchement de la prise dans la maison ou l'entreprise. Suite à cette prise de rendez-vous, le technicien aura alors 1 mois pour venir installer la prise optique en utilisant les infrastructures du réseau téléphonique existantes.



Le coût de ce raccordement (c'est-à-dire les frais de cheminement de la fibre optique jusqu'à la box présente dans le local) seront pris en charge par l'intercommunalité, dans la limite d'un tirage de 40 mètres de câble optique en domaine privé.

Permis de LOUER

➤ Qui est concerné ?

Pour une première mise en location ou un changement de locataire, tout propriétaire dont le logement se trouve sur le territoire de la commune d'Avesnes-sur-Helpe a l'obligation de demander l'autorisation préalable de le mettre en location.



Le propriétaire a l'obligation de joindre une copie de l'autorisation préalable au contrat de bail, à chaque nouvelle mise en location ou changement de locataire !



Permis de Louer : Mode d'emploi

ETAPE 1 :

Dépôt de la demande d'autorisation préalable de mise en location (formulaire CERFA accompagné du dossier de diagnostic technique du logement)

ETAPE 2 :

Remise d'un récépissé par la mairie

ETAPE 3 :

Visite de Contrôle par les services de la mairie

ETAPE 4 : Décision

Sanctions

Dans le cas d'une absence de dépôt de demande d'autorisation préalable de mise en location du logement, le propriétaire contrevenant peut se voir sanctionner d'une amende allant jusqu'à 5.000€.

Dans le cas d'une mise en location en dépit d'une décision de rejet, le propriétaire contrevenant peut se voir sanctionner d'une amende allant jusqu'à 15.000€

Le produit de ces amendes sera directement versé à l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).



Pour toute information, merci de contacter la commune d'Avesnes-sur-Helpe par mail :

**urbanisme@avesnes-sur-helpe.fr
ou le service urbanisme au 03 27 56 57 41**



Relai incontournable des initiatives nationales sur le terrain, la Confédération Nationale du Logement s'appuie sur un important réseau d'amicales de locataires. Elle est également présente dans les instances départementales du logement et de la consommation.

Avis aux locataires d'un logement HLM

De novembre à décembre, l'ensemble des occupants des logements sociaux sont appelés à voter pour élire leurs représentants au sein des conseils d'administration des organismes HLM. Ce sont 10 millions de français qui sont concernés !

*Locataires,
voter pour
vos
représentants
au sein des
organismes
HLM,
c'est aussi
être
citoyens !*

La CNL vous invite à voter !

Les candidats sont les représentants des associations qui œuvrent au quotidien pour la défense des droits et des intérêts des locataires et du logement social.

Pour voter :

Comme pour toutes les élections, il est important de se mobiliser pour contribuer aux prises de décisions

de l'organisme HLM et favoriser la concertation avec les habitants.

C'est votre vote qui déterminera vos représentants de demain. Selon votre organisme, vous pourrez voter par correspondance ou par internet.

Ne laissez pas passer cette date et surveillez votre courrier !



Urbanisme - vos démarches

Vous envisagez de changer de menuiseries

Vous envisagez de changer de menuiseries, refaire votre toit, ou y poser une fenêtre, remettre en peinture votre façade ou la « sabler », construire un abri de jardin ?



Pour tous les travaux modifiant l'aspect extérieur de votre habitation, vous devez déposer une demande d'autorisation auprès du service urbanisme de la mairie qui vous renseignera sur le type de formulaire à remplir : Déclaration Préalable, ou Permis de Construire.



Les imprimés sont téléchargeables sur «service-public.fr» ou disponibles en mairie, au service urbanisme.



Le délai d'instruction pour la ville d'Avesnes-sur-Helpe varie de 1 mois à 2 mois (lorsqu'il y a consultation de l'Architecte des Bâtiments de France)

Le délai de validité d'une déclaration Préalable est de 3 ans. Si les travaux n'ont pas débuté avant le délai imparti, l'autorisation est périmée !

Attention : Le non respect de l'autorisation accordée ou le défaut de demande, peuvent être punis par des amendes allant de 1200 à 6000 euros par m². La démolition des aménagements ou la restitution des bâtiments dans leur état antérieur peuvent également être requis par la justice. Article L 480-1 et suivants du code de l'urbanisme.

Élagage des haies en bordure de voie communale

Une taille à l'aplomb des limites de propriété

Il est interdit de laisser pousser des arbres ou haies en bordure des voies communales à moins de 2 mètres pour les plantations de plus de 2 mètres de hauteur à moins de 0,50 mètre pour les plantations inférieures à 2 mètres de hauteur.

Les arbres, branches, racines qui débordent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires. En cas de danger grave ou imminent, le Maire peut prescrire toutes mesures de sûreté exigées par les circonstances, décider l'abattage des plantations privées présentant un danger pour la sécurité publique (en vertu de l'article L. 2212 4 du code général des collectivités territoriales).

Ce délit est passible d'une amende de 5^{ème} classe



(1 500 €) conformément à l'article R.116-2 du code de la voirie routière (En l'absence d'autorisation, le fait d'avoir établi ou laisser croître des arbres ou haies à moins de 2 m. de la limite du domaine public routier).

QUID des restaurants scolaires

3 groupes scolaires publics dans la commune

La commune compte 3 groupes scolaires publics (Verdun, rue des Prés et Cayeux), possédant chacun son propre restaurant scolaire.

Chaque enfant scolarisé peut bénéficier du service périscolaire de restauration municipale sur présentation d'un **ticket-repas pour le prix fort intéressant de 3€**, charge aux parents de procéder à l'achat des carnets de tickets en mairie (*permanence de ventes par le régisseur tous les 15 jours le mercredi de 13 h 30 à 15 h 30*).

Au prix facturé par notre fournisseur, il convient d'ajouter toutes les autres charges pour faire fonctionner les restaurants scolaires : eau, gaz, électricité, frais d'entretien et notamment les dépenses de personnel.

A la qualité des repas fournis, notre personnel ajoute son professionnalisme pour mettre en œuvre le respect du protocole d'hygiène et de sécurité. Le moment du repas pour un enfant

scolarisé est une pause attendue après une demi-journée d'efforts. C'est avant tout un moment de détente pendant lequel il mange correctement et pendant lequel il doit se « sentir bien » ! Notre personnel s'assure chaque jour que cette pause méridienne se déroule dans les meilleures conditions, tout en respectant le règlement, gage de bonne conduite de l'un vis-à-vis de l'autre.

Tous les repas sont livrés par l'entreprise LALAUT «en liaison chaude». Le traiteur a été choisi selon les règles des marchés publics pour une durée de 4 ans (fin en 2022)



Ce ne sont pas moins de :

12 537 REPAS

qui ont été servis dans les restaurants scolaires communaux durant l'année scolaire 2017/2018

Sur chacun des trois sites, un responsable orchestre chaque jour plusieurs agents pour le service des repas.

Cantine VERDUN



Isabelle PITRON

chaque jour environ
30 élèves
et 3 995 repas servis
entre septembre 2017
et juillet 2018 !

Cantine CAYEUX



Christine LAZZARANO

chaque jour environ
30 élèves
et 3 518 repas servis
entre septembre 2017
et juillet 2018 !

Cantine RUE des PRES



Aurélie WENDLING

chaque jour environ
40 élèves
et 5 024 repas servis
entre septembre 2017
et juillet 2018 !

Conducteurs : respectez notre ville !

➤ Ces automobilistes connaissent-ils le code de la route...
ou sont-ils, tout simplement, titulaires d'un permis de conduire ?



✓ Circulation
en sens interdit



✓ Sur emplacement PMR
sans carte



✓ Ligne jaune, stationnement sur trottoir
devant une bouche d'incendie



✓ Ligne jaune, porte de garage
et passage pour piétons

REACTION
du maire

«La critique est facile,
l'art est difficile»

Trop souvent, les « victimes » de contraventions se plaignent de la « sévérité » de la Police Municipale. Et pourtant !

Ces quelques clichés vous prouvent à quels points l'irrespect de la loi est total pour certains. C'est une situation intolérable !

Il n'est pas question ici de respect de la zone bleue (réclamée par les commerçants du centre-ville, je le rappelle) mais bien d'infractions avérées qui dénotent de l'indifférence de certains conducteurs vis-à-vis de la réglementation ... et de la population en général ; heureusement ce ne sont que quelques cas d'exception !

Selon la gravité de l'infraction aux règles de stationnement (stationnement gênant, très gênant ou dangereux...), le montant de l'amende peut varier de 35 à 135 euros.

**Bon
à savoir** !

*Selon la gravité de l'infraction
aux règles de stationnement
(stationnement gênant, très
gênant, ou dangereux...),
le montant de l'amende peut
varier de 35 à 135 euros.*



➤ **Peut-on stationner devant son propre garage ?**

Non ! Même devant son propre garage, il est interdit de stationner. L'arrêt ou le stationnement devant une entrée carrossable d'immeuble est qualifié de gênant par le code de la route. Il n'existe aucune dérogation à cette règle, y compris pour le propriétaire d'un garage individuel.

Pour la jurisprudence, le fait de garer son véhicule devant chez soi, sur la voie publique, contrevient au principe d'égalité de tous les automobilistes devant la loi.

Participation Citoyenne

Le projet de Participation Citoyenne de la commune d'Avesnes-sur-Helpe s'inscrit dans les objectifs du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

Présentation du dispositif

La participation citoyenne est un dispositif gratuit qui est mis en place dans les secteurs touchés par les cambriolages et les incivilités. Elle permet de faire participer la population d'une commune, d'un quartier ou d'une zone pavillonnaire à la sécurité de son environnement, en partenariat avec les acteurs locaux de la sécurité.

Le protocole est encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement des citoyens ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.

La mise en place de la Participation Citoyenne a été proposée et approuvée en Conseil Municipal le 26 juin 2018.

Le dispositif sera présenté aux habitants par la Gendarmerie au cours d'une **réunion publique** qui aura lieu le **13 novembre 2018** à partir de 18 heures à **la salle de la Brasserie**.

PARTICIPATION CITOYENNE



en liaison immédiate avec la Gendarmerie

Rôle du référent

Le rôle du référent est d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect, ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens, dont il serait témoin. L'identité du référent reste anonyme.



Devenir Référent de la Participation Citoyenne

Nom :

Prénom(s) :

Date et lieu de naissance : / / à

N° de téléphone :

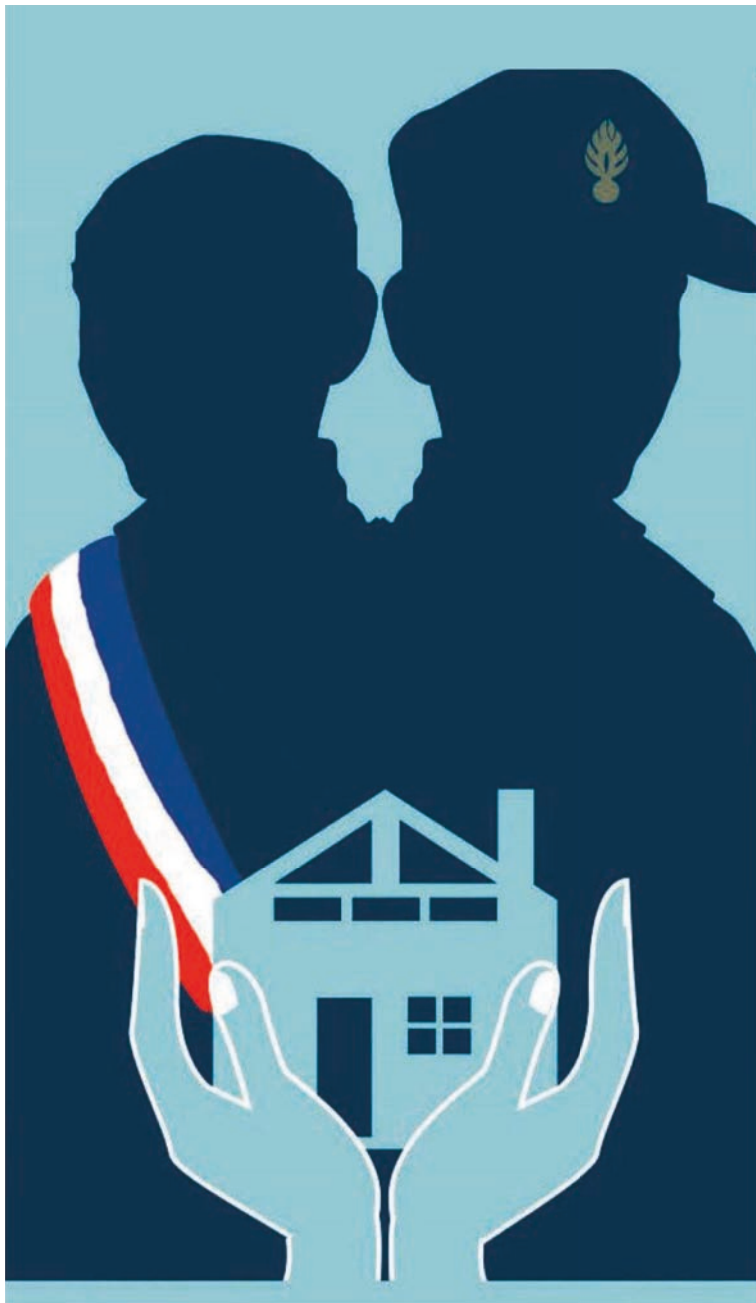
Adresse :

.....

CP :

Ville :

Coupon à découper et à remettre en Mairie à l'attention de Madame le Maire avant le 23 novembre 2018.



PREFET DU NORD



Réunion Publique

A destination des habitants
d'Avesnes-sur-Helpe

Mardi 13 novembre 2018 à 18 heures

Salle de la Brasserie

Présentation du dispositif de

Participation Citoyenne



par la Gendarmerie Nationale en
collaboration avec la Municipalité

Renseignements en Mairie d'Avesnes-sur-Helpe au **03.27.56.57.58** du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h45 ou par mail **info@avesnes-sur-helpe.fr**

Exposition par les collège et lycée Sainte-Thérèse

➤ Exposition du 11 au 18 novembre à la salle des fêtes



Cette exposition, préparée par les élèves et les enseignants du collège et du lycée Sainte-Thérèse à Avesnes-sur-Helpe, en collaboration avec ceux de St Pierre à Fourmies, a permis aux uns et aux autres de prendre conscience des dégâts commis pendant les conflits qui ont eu lieu à travers le monde depuis 1914 mais aussi de tout ce qui a été fait pour retrouver et maintenir la paix.

2018 est la bonne année pour commémorer la paix de 1918 et se souvenir du chemin qui est encore à parcourir pour plus de fraternité et de paix en France, en Europe et dans le monde.

En dehors des heures d'ouverture au grand public, l'exposition ouvrira ses portes aux scolaires tous les matins, sur réservation, pour cela il suffit d'appeler le

03 27 56 12 70

ou de demander une réservation sur direction@ste-therese-avesnes.fr



Le Lycée Jessé de Forest vous présente :

**Accusé,
marrez-vous !**

- Une pièce de Benjamin HARBONNIER,
- mise en scène par Olivier BODELET

Cela commence comme dans une série sur les avocats, une salle de procès, un juge, un procureur, une greffière, tout semble nous amener sur un verdict mais c'est sans compter sur la nature de l'accusé, un comique, sur les avocats pas bien mûrs, et sur des témoins pas très fiables... Une comédie qui rend justice au rire.





Dimanche 11 novembre 2018

1914/1918 Commémoration du Centenaire de la PAIX

9h30 : messe à la collégiale st Nicolas
10h30 : cérémonie patriotique au monument aux morts rue de Mons, suivie par la remise de récompenses aux élèves de CM2 gagnants du concours "mémoire vivante UNC", à la brasserie du Bastion,

Concert « Devoir de mémoire »

16h, Collégiale st Nicolas.

donné par l'**Orchestre d'harmonie d'Avesnes** accompagné par les chœurs « **Vittoria** » (Avesnes-sur-Helpe), « **A corps et à cœur** » (Berlaimont) et « **Viva voce** » (Marolles)

programme

- Chants militaires et traditionnels de l'époque, musiques de films, œuvres classiques, chants populaires
L'animation pédagogique sous forme de conférence est assurée par Pascal PETIT, rappelant la vie dans l'Avesnois pendant la première guerre mondiale.
- Et la Marseillaise de Berlioz pour chœurs et orchestre.

Rétrospective en images sur l'exposition :

« Le retour de la Paix en Avesnois »



Discours d'ouverture par M. Michel Defossez, président de la Société Archéologique et Historique d'Avesnes-sur-Helpe

Du 12 au 18 octobre, la Société Archéologique et Historique d'Avesnes-sur-Helpe proposait une exposition et 4 conférences. Succès garanti !



Mme Pottier commente l'exposition pour M. le Sous-Préfet Alexander Grimaud.



Le public était venu nombreux à l'inauguration de l'exposition.



Armes, casques et de nombreux objets vestiges exposés dans les vitrines.



Des élèves de l'école de Flaumont-Waudrechies accompagnés de leur directrice ont présenté de courtes biographies des Poilus puis entonné la Marseillaise.

Nettoyons la nature!

espace pédagogique



Dans le cadre de la sensibilisation de ses élèves aux problèmes environnementaux, l'école Jeanne d'Arc a participé à l'opération « Nettoyons la nature », organisée par la Fédération des jeunes pour la Nature et coordonnée par les centres E. Leclerc qui ont fourni les kits de nettoyage (sacs poubelles, gants et chasubles).



Ainsi le vendredi 28 septembre, à partir de 15h, 150 élèves de l'école ont travaillé activement pour ramasser les déchets dans les rues et parcs de notre ville.

Un camion et du personnel municipal ont participé à la collecte finale des sacs poubelles.

Au terrain multi-sport de "La Lune", quelques élus de la municipalité ont tenu à remercier les élèves de l'école Jeanne D'Arc pour leur geste citoyen par une friandise.

Mme Thérèse VAINCK enseignante, était coordinatrice de l'opération.

Tous étaient satisfaits de remarquer que d'année en année, les déchets se font plus rares.

LIBRE EXPRESSION

AVESNES AUTREMENT - Opposition municipale - La volonté de changer

Tout d'abord, nous tenons, suite au décès brutal de Bernard Duchesne, dire à la famille, ses proches et amis que nous partageons leur peine et leur présentons nos plus sincères condoléances.

De même que nous sommes stupéfiés par le courrier anonyme que chacun de nous a reçu dans sa boîte aux lettres en ce moment tragique.

Elus depuis 2014 mes colistiers et moi-même, lors des différents conseils municipaux, ne cessons de défendre et rappeler l'intérêt des avesnois dans la gestion politique quotidienne de notre commune.

Depuis 2014 nous assistons malheureusement à la fermeture de nos services publics, de nos commerces qui semblent se fermer les uns après les autres en centre-ville. La population qui fuit notre ville...

Aujourd'hui Vous êtes nombreux à nous contacter pour nous faire part de votre désarroi, nous vous entendons, nous vous rencontrons et nous travaillons dans ce sens.

Les prochaines échéances municipales de 2020 approchent et nous pouvons aujourd'hui vous confirmer que nous serons présents lors de ces prochaines élections.

Nous espérons que vous nous renouvelerez votre confiance afin de relancer avec les différents partenaires, notre économie locale, notre programme culturel, être à l'écoute des avesnois.

Nous vous présenterons un projet politique réaliste et concis dans lequel nous vous proposerons 15 engagements pour l'avenir d'Avesnes.

Notre liste en partie renouvelée se composera d'avesnois, chacun à leur niveau, déterminés pour notre belle ville.

Vous pouvez toujours nous contacter sur notre site internet.

Nous restons bien entendu à votre écoute et à votre disposition.

Cordialement,

Saïd Ghezal

et les membres de la liste Avesnes autrement.

Du 23 au 25 novembre

La Municipalité
sera heureuse de vous accueillir pour

un monde merveilleux,
en famille, près de chez vous !

Vendredi
23

Samedi
24

Dimanche
25

6 parades féériques

avec

vos héros préférés

Présence du (vrai !) Père Noël
et de ses rennes

Promenades en poneys

Luges, patinoire et manèges



Petite
restauration

Centre-ville

Marché
de
Noël

Bijoux
Vin chaud
Gaufres
Champagne
Produits
du terroir

Crêpes
Confiseries
Marrons chauds
Jouets
Chocolats

Pour tout renseignement

noel@avesnes-sur-helpe.fr

RDV

AVESNES SUR HELPE



Consultation du programme : www.avesnes-sur-helpe.fr

L'Agenda de Wédric



Vendredi 9 novembre 2018

Brasserie

Repas de Solidarité
au profit du Téléthon
organisé par Avesnes Générosithon

**Du samedi 10
au dimanche 18 novembre 2018**

De 14h30 à 19h30 - Salle des fêtes

Exposition

«1914-1918,
un monde entre
guerre et paix»

organisée par les
institutions Saint-Pierre
et Sainte-Thérèse

Inauguration le vendredi
9 novembre à 18h

Voir en page 20



Dimanche 11 novembre 2018

Commémoration du
Centenaire de la Paix



Découvrez le programme complet en page 21

Mardi 13 novembre 2018

18h - Brasserie

Réunion Publique
Présentation du dispositif de
Participation
Citoyenne



Pour plus d'informations : pages 18 et 19

Samedi 24 novembre 2018

18h - Collégiale

Messe et concert Saint-Cécile
de l'Orchestre d'Harmonie d'Avesnes

**Du vendredi 23
au dimanche 25 novembre 2018**

Centre-ville

Marché de Noël

organisé par la Municipalité

Plus d'informations en page 23



Dimanche 2 décembre 2018

Union Nationale des Combats :

Cérémonie officielle
commémorative dédiée

aux Français morts en Afrique du Nord

Messe à la Collégiale Saint-Nicolas

Rassemblement au monument aux morts
rue de Mons, dépôts de gerbes

**Samedi 8
et dimanche 9 décembre 2018**

Salle des fêtes

Spectacles de danses

au profit du Téléthon

organisés par Avesnes Générosithon

Samedi 26 janvier 2019

19h - Salle des fêtes

Concert du Nouvel An
de l'Orchestre d'Harmonie d'Avesnes